

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 13 (1868)
Heft: 18

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par

F. LECOMTE, colonel fédéral; E. RUCHONNET, major fédéral d'artillerie;
Jules DUMUR, capitaine fédéral du génie.

N° 18. Lausanne, le 16 Septembre 1868. XIII^e Année.

SOMMAIRE. — Ecoles de tir. — Bibliographie. (*La vérité sur la campagne de Bohême en 1866*, par Ch.-Ern. Lullier; — *Alcune osservazioni sulla campagna di Boemia tra Prussiani e Austro-Sassoni nel 1866*; — *Memorie e considerazione sui Pontieri italiani* par Cesare Cavi; — *L'Istituzione militare del Regno conciliata colle necessarie economie dell'erario*, par Vincenzo Bellentani.) — **Nouvelles et chronique.**

SUPPLÉMENT. — **REVUE DES ARMES SPÉCIALES.** — Exercices de l'artillerie autrichienne en 1867 (*avec planches*). — **A propos du nouveau livre d'artillerie.**

ÉCOLES DE TIR.

Le Département militaire de la Confédération suisse a adressé sur ces écoles la circulaire suivante aux autorités militaires des cantons, en date du 20 août 1868:

Très honorés Messieurs, — Le Département soussigné a l'honneur de vous faire les communications suivantes sur les deux écoles de tir pour officiers qui ont eu lieu pendant l'année courante.

Le commandement des deux écoles avait été remis à Monsieur le colonel fédéral Feiss, à Berne.

Ont pris part à la première école, qui a eu lieu à Bâle du 16 mars au 4 avril dernier, un officier de chacun des bataillons et demi-bataillons de langue allemande n° 1 à 83 et un deuxième officier de chacun des bataillons allemands n° 1 à 14, plus quelques officiers de l'état-major fédéral, ensemble 73 officiers.

Prirent part à la seconde école, qui eut également lieu à Bâle du 4 au 23 mai: deux officiers de tous les bataillons et demi-bataillons de langues française et italienne et un officier de chacun des bataillons allemands n° 15 à 44, plus quelques officiers de l'état-major fédéral, ensemble 79 officiers.

Huit instructeurs furent adjoints au commandant de l'école pour le premier cours et 7 pour le second; dans ce nombre M. le major fédéral Marcuard figurait comme instructeur de 1^{re} classe et comme adjudant de l'école, les autres instructeurs comme chefs de classes.